

## *Vous souhaitez vous impliquer dans le retour de la nature au cœur de notre village ?*

La loi "LABBÉ" du 6 février 2014 encadre l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire national et ouvre une « nouvelle ère » pour la gestion de l'espace public en interdisant leur utilisation pour l'entretien des espaces verts, des voiries, des promenades et des forêts, ouverts au public

Cette obligation d'un entretien plus respectueux de l'environnement nous oblige à repenser les modes d'intervention de nos agents municipaux et à porter un regard nouveau sur la place du végétal dans notre village. Forcément, quelques irréductibles verront d'un mauvais œil la végétation reprendre ses droits sur un espace, il y a peu de temps encore minéral. Mais la plupart d'entre vous y verront un changement nécessaire pour accueillir la nature et la biodiversité là où elle n'avait plus sa place, et d'autres une opportunité pour se réapproprier leur cadre de vie et en devenir acteur.

Plante grimpante couvrant un mur, massif de vivaces en bordure de trottoir, bande plantée devant la façade, etc., les jardins de rue peuvent prendre une grande variété de formes, mais tous s'affichent comme une solution pour des rues vivantes, entretenues et propices à de nouveaux usages et à plus de convivialité. Alors, à vos plantoirs ! Mais auparavant, merci de bien vouloir remplir le rapide questionnaire ci-après, afin d'exprimer votre opinion concernant la renaturation de notre village, et, si vous souhaitez jardiner votre rue, pour nous permettre de vous accompagner dans cette démarche.

L'embellissement de nos rues est l'affaire de tous, et afin que nous puissions échanger sur le sujet, une réunion publique sera organisée dans le courant de la seconde quinzaine du mois de juin.

*NB : Le permis de végétaliser façades et pieds de murs face à la rue est une autorisation d'occupation temporaire du domaine public. Elle ne pourra être accordée qu'aux personnes qui s'engagent à respecter une charte de végétalisation garantissant le cadre et la réussite de leur projet.*